

Les choses étant ainsi, et compte tenu du genre de médecins qui font partie de notre personnel, de leur respect de l'éthique professionnelle, il ne peut pas, je pense, y avoir de relations entre les chiropraticiens et les médecins à l'heure actuelle. Cela viendra peut-être.

La médecine a accepté d'étranges compagnons tout au long de son histoire et la profession a évolué; mais depuis les soixante ans d'existence de la chiropratique, la médecine classique n'a encore trouvé dans la pratique de cet art rien qui puisse lui être utile.

Nous sommes fiers que nos hôpitaux soient accrédités et c'est de cette accréditation que dépend la présence des internes, des résidents, et ainsi de suite. On m'a affirmé que si nous permettions la chiropratique comme méthode de traitement dans nos hôpitaux, nous perdrons notre accréditation.

Mon antipathie à l'endroit de l'emploi de la chiropratique dans nos services en tant que tels.

M. PETERS : Puis-je poser une nouvelle question ? Si je comprends bien, le docteur ne s'oppose pas aux méthodes qu'emploient les chiropraticiens, mais c'est la question des hôpitaux qui est le pivot de toute l'affaire. Je me trompe peut-être...

Le PRÉSIDENT : Monsieur Peters, la séance dure depuis deux heures et demie et nos sténographes commencent à se sentir fatigués. Je pense que toute question qui pourrait être posée au docteur lors de l'étude des prévisions de dépenses devrait être réservée pour plus tard.

M. WINKLER : La question suivante s'adresse aux témoins et c'est pour compléter ma question antérieure.

Le PRÉSIDENT : Je regrette de devoir couper la parole à quelqu'un.

M. WINKLER : Une très brève réponse suffira.

Le PRÉSIDENT : Très bien.

M. WINKLER : Je voudrais demander aux témoins, et l'un ou l'autre peut répondre, s'il est arrivé que des hommes de leur profession aient été acceptés pour donner des traitements dans quelque hôpital ?

M. SUTHERLAND : Non, pas officiellement. La réponse est "non".

M. WINKLER : C'est tout.

M. SUTHERLAND : C'est-à-dire au Canada.

Le PRÉSIDENT : Je vous remercie, monsieur Sutherland et monsieur Homewood.

J'ai une annonce à faire. Nous avons eu une réunion des présidents ce matin et pour le moment, bien que le ministre aimerait que la chose soit changée, on nous a donné jeudi de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. Nous devons nous en tenir d'assez près aux heures qui nous ont été assignées de sorte que nous ne nous réunirons pas à 10 heures jeudi prochain, mais à 11 heures du matin. S'il nous devenait possible de prendre d'autres dispositions, il nous faudra les annoncer plus tard.

Je vous remercie, messieurs.